

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 17/2017

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>DATE DE CONVOCATION : 06/04/2017</p>	<p>L'an deux mil dix sept le quatorze avril à vingt heures,</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE : 14/04/2017</p>	<p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire qui a quitté la séance au moment du vote.</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS :</p> <p><i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 17</i> <i>Votants : 24</i> <i>Ayant donné procuration : 8</i> <i>Absents excusés : 2</i> <i>Absent : 0</i> <i>Exclus : 0</i></p>	<p><u>Étaient présents :</u> TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, NOIROT Catherine (arrivée à 20h07), PLANÇON Aurélie, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminska.</p> <p><u>Étaient représentés :</u> LIPSKI Jean-Pierre, MULLER-FRAS Stéphanie, LALLAOUA Nora, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpay, GLAB Grégory , GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne.</p>
<p>OBJET :</p> <p><i>Vote du Compte administratif 2016 Budget annexe « Bâtiments locatifs »</i></p>	<p><u>Procurations données :</u> LIPSKI Jean-Pierre a donné procuration à VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à PLANÇON Aurélie, LALLAOUA Nora a donné procuration à GRISEY David, DELMARRE Véronique a donné procuration à MORANDINI-HENRICI Séverine, GORGULU Alpay a donné procuration à BEDEZ Christian, GLAB Grégory a donné procuration à ATAR Nathalie, GROSJEAN Aline a donné procuration à JELIC Céline, MÉRAUX Jocelyne a donné procuration à RADREAU Sophie.</p> <p><u>Absents excusés :</u> SEGAUD Grégoire, ADDE Patrick,</p>
<p>RÉSULTAT DU VOTE :</p> <p>- <i>Pour : 18</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstentions : 6</i></p>	<p>Monsieur Jean-Pierre LOUYS est nommé secrétaire de séance.</p>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 5212-1 et suivants,
 Vu le décret portant règlement général sur la comptabilité publique,
 Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer avant le trente juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par **Madame Agnès TRAVERSIER – Maire**,
 Considérant que, pour ce faire, **Madame Agnès TRAVERSIER - Maire** a quitté la séance et a été remplacée par **Madame Nathalie ATAR**,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce sur le Compte Administratif du budget annexe « Bâtiments locatifs » pour l'exercice 2016 :

Résultat de clôture de 32 465.33 € qui résulte du cumul de l'excédent de fonctionnement de 5 033.65 € et de l'excédent d'investissement de 27 431.68 € (y compris les restes à réaliser)

Montants exprimés en Euros		BÂTIMENTS LOCATIFS	
FONCTIONNEMENT		RECETTES	
Total	002	Excédent antérieur reporté	3.72
Total	70	Produits des services	1 897.20
Total	73	Impôts et taxes	22 487.00
Total	75	Autres produits gestion courante	276 059.28
Total RECETTES			300 447.20

Montants exprimés en Euros		BÂTIMENTS LOCATIFS	
FONCTIONNEMENT		DEPENSES	
Total	002	Déficit antérieur reporté (fonctionnement)	0.00
Total	011	Charges à caractère général	283 246.92
Total	65	Autres charges gestion courante	0.00
Total	66	Charges financières	12 166.63
Total DEPENSES			295 413.55

Montants exprimés en Euros		BÂTIMENTS LOCATIFS	
INVESTISSEMENT		RECETTES	
Total	001	Solde d'exécution d'inv. reporté	30 144.82
Total RECETTES			30 144.82

Montants exprimés en Euros		BÂTIMENTS LOCATIFS	
INVESTISSEMENT		DEPENSES	
Total	16	Remboursement d'emprunts	2 713.14
Total	23	Immobilisations en cours	0.00
Total DEPENSES			2 713.14

VOTE : Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 6

Fait et délibéré à Bavans, le 14/04/2017
 Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
 Transmise à la Préfecture le 14/04/2017
 Publiée le 14/04/2017.....
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
 Le Maire